



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Crise économique et économie de comptoir en Guyane

Question orale n° 428

### Texte de la question

M. Jean-Victor Castor alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique sur la nécessité d'un plan pour sortir de la crise économique et de l'économie de comptoir en Guyane.

### Texte de la réponse

#### SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA GUYANE

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Victor Castor, pour exposer sa question, no 428, relative à la situation économique de la Guyane.

**M. Jean-Victor Castor** . Si je prends la parole aujourd'hui, c'est pour clamer avec force ce que chacun en Guyane sait depuis des années : notre pays traverse une crise économique et sociale qui n'a plus rien d'une difficulté passagère. C'est une crise structurelle, profonde, qui engendre chaque jour davantage de précarité et de colère et un sentiment d'abandon.

Si les chiffres le prouvent, ce sont surtout les réalités locales qui en témoignent. En Guyane, plus d'un habitant sur deux vit sous le seuil de pauvreté et 38 % de la population guyanaise est en situation de privation sévère – contre 7 % en métropole. Les familles survivent avec presque rien, alors que le coût de la vie est objectivement plus élevé en Guyane qu'en métropole. Selon les données de 2022, les prix à la consommation y sont en moyenne 14 % plus élevés ; quant aux produits alimentaires, 39 % plus chers, ils atteignent des prix inacceptables.

Le chômage massif des jeunes est incontestable. Des milliers de jeunes guyanais, diplômés ou non, n'ont aucune perspective d'emploi durable dans un pays où l'inflation structurelle aggrave encore la précarité. Certaines fragilités s'accroissent : plus d'un tiers des jeunes âgés de 15 à 29 ans ne sont ni en situation d'emploi, ni en études, ni en formation – un niveau trois fois supérieur à celui de la métropole.

Le nombre d'entreprises en difficulté financière a augmenté de 120 % et le nombre de mises en redressement et en liquidation n'a jamais été aussi élevé. Les entreprises du BTP sont confrontées aux retards interminables des marchés publics : toutes témoignent du même épuisement et du même sentiment d'être freinées par un système qui n'est pas conçu pour les réalités guyanaises. Nombre d'entre elles ne font que survivre, entre surcoûts logistiques, délais de paiement trop longs, difficultés d'accéder aux prêts bancaires et aux dispositifs nationaux comme de rembourser des PGE – prêts garantis par l'État –, harcèlements administratifs des services déconcentrés et absence de perspective. Pour le préfet de Guyane, ces fermetures d'entreprises ont un effet domino dramatique.

Monsieur le ministre, ce tableau n'est pas celui d'une région périphérique que l'on accompagne gentiment mais celui d'un pays qui, par manque de réponses adaptées à ses réalités, voit son faible tissu économique s'asphyxier et les activités illicites se substituer aux activités légales. Malgré nos multiples interpellations, l'État

ne répond qu'avec des dispositifs génériques, des financements trop complexes, inaccessibles, étalés dans le temps, ou par des annonces non suivies d'effets.

Face à cette situation, j'attends trois réponses de votre part. D'abord, quand établirez-vous une cellule de crise réunissant les partenaires institutionnels des entreprises – État, collectivités territoriales, caisses sociales, banques, assurances – afin de prendre en urgence des mesures fortes et immédiates pour enrayer l'effondrement du tissu économique, particulièrement des entreprises locales ? C'est, monsieur le ministre, une urgence absolue. Quand rompez-vous avec les doctrines et les logiques mortifères d'économie de comptoir dont la Guyane souffre depuis des années, en engageant un véritable plan de réindustrialisation et la mise à disposition des entreprises de foncier aménagé ? Enfin, quand déciderez-vous de doter la Guyane d'un statut dérogatoire au droit commun, plus adapté à ses réalités, en donnant la priorité aux entreprises locales et en les protégeant et en sortant de l'absurdité du principe de l'identité législative ?

Monsieur le ministre, les Guyanais n'attendent pas des discours mais un sursaut, une rupture, un engagement fort et immédiat. Il est temps que l'État joue pleinement son rôle et mette fin à des années d'insuffisance et d'échecs – qui seraient jugés intolérables dans n'importe quelle région de la métropole.

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

**M. Sébastien Martin**, *ministre délégué chargé de l'industrie* . Monsieur le député, j'associe à ma réponse Mme Naïma Moutchou, ministre des outre-mer et M. Roland Lescure, ministre de l'économie et des finances. Nous sommes pleinement conscients des enjeux de l'économie guyanaise, qui sont d'ailleurs liés aux réflexions institutionnelles en cours, et nous souhaitons les travailler avec vous – j'y insiste.

Je me suis rendu en Guyane en 2022 en tant que président d'Intercommunalités de France et j'ai travaillé avec les quatre intercommunalités locales – la communauté d'agglomération Centre Littoral, la communauté de communes de l'Est guyanais, celle de l'Ouest guyanais et celle des Savanes – compétentes et actives sur les sujets de développement. Comme vous, je crois que c'est en associant les forces vives des élus locaux, des chefs d'entreprise et de l'État que nous donnerons des perspectives à la Guyane.

Les difficultés que vous soulignez sont réelles, mais je rappelle tout de même que le PIB de la Guyane a augmenté de 27 % entre 2014 et 2024, que l'emploi salarié progresse, que la création d'entreprises a augmenté de 6 % en 2024 et que les crédits aux entreprises augmentent de 7 %. La Guyane reste toutefois, comme vous le rappelez, la deuxième région la plus pauvre de France, avec un taux d'emploi durablement trop faible, une dépendance aux importations et une faiblesse du secteur industriel – même si certains territoires, avec lesquels j'ai eu l'occasion d'échanger récemment, se sont engagés dans le programme Territoires d'industrie.

La Guyane dispose d'un potentiel sur lequel nous devons continuer d'investir. Il faut par exemple insister sur la jeunesse de sa population – plutôt que sur la pression démographique –, sur ses importantes ressources naturelles et sur son positionnement notable dans le développement des énergies renouvelables. Le gouvernement soutient aussi le renforcement de l'intégration régionale de la Guyane par son adhésion à la Communauté des Caraïbes (Caricom) conformément aux mesures validées lors du comité interministériel des outre-mer (Ciom) de 2023. Enfin, en 2024-2025, l'État a engagé pour la Guyane un effort de 6,6 milliards d'euros – parmi lesquels 210 millions pour la cohésion des territoires, 62 millions pour les transports et 800 millions pour l'enseignement scolaire – voué à se poursuivre.

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Victor Castor](#)

**Circonscription** : Guyane (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

**Type de question** : Question orale

**Numéro de la question** : 428

**Rubrique** : Outre-mer

**Ministère interrogé** : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

**Ministère attributaire** : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 novembre 2025](#)

**Réponse publiée le :** 26 novembre 2025, page 10128

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 novembre 2025](#)